



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE D'ACCORD SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES du 23 octobre 2019

Avenant

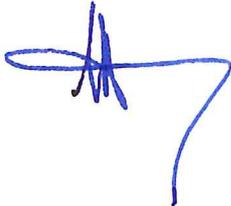
L'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes signé le 23 octobre 2019 par la ministre de la transition écologique et solidaire, la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et les cinq organisations syndicales représentatives des ministères a été conclu pour une durée de 3 ans.

Afin de garantir un délai nécessaire à la négociation d'un nouvel accord, les parties signataires ont décidé de proroger la durée de mise en œuvre de l'accord jusqu'au 31 octobre 2023.

Fait à la Défense, le 23 septembre 2022

Le Secrétaire général des MTECT- MTE

Guillaume LEFORESTIER



Pour la fédération FNEE-CGT

Philippe GARCIA



Pour la fédération FEETS-FO

Zaïnîl NIZARALY



Pour la fédération UNSA-DD

Bruno KOUBI



Pour la fédération CFDT-UFETAM

Dominique VINCENT



Pour la fédération FSU

Véronique CARACO-GIORDANO

